

## Jean-Michel NICOLLE, Directeur de l'EPF, reçoit les insignes de Chevalier de l'ordre national de la Légion d'honneur.

**Octobre 2012** – Jean-Michel Nicolle vient de recevoir officiellement les insignes de **Chevalier de l'ordre national de La Légion d'honneur**. Cette décoration lui a été remise le 10 octobre au Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables par la Présidente, Agnès Bricard, en présence des membres du Conseil d'Administration et de la Direction de l'EPF, de la Présidente de l'AEPF Alumni, de dirigeants d'écoles et d'entreprises partenaires (Dassault Aviation, Devoteam, etc.), de représentants



institutionnels et de ses proches. **Honoré au grade de Chevalier de l'ordre national de La Légion d'honneur, par décret du 6 avril 2012, Jean-Michel Nicolle dirige et développe l'EPF depuis 2008 et s'implique particulièrement en faveur de la formation de femmes ingénieures. Il avait mis au point les premiers enseignements en économie de cette école d'ingénieurs généralistes 25 ans plus tôt.**

**Cette distinction vient honorer son engagement en faveur de l'enseignement et de la formation à l'INTEC (CNAM) puis à l'EPF et au sein d'institutions comme la CDEFI ou l'UGEI.** Elle souligne « des valeurs communes, d'engagement sociétal, de compétence, d'éthique et de confiance partagées, de deux familles professionnelles dans lesquelles je me reconnais : l'expertise-comptable et l'ingénierie. (...). Précurseurs dans les formations en alternance comme en matière de validation des acquis de l'expérience, les dispositifs de formation à l'expertise comptable comme nos écoles d'ingénieurs, constituent d'efficaces outils de promotion sociale, certains parleraient « d'ascenseur social ». Dans son discours de remerciements, Jean-Michel Nicolle a également rappelé « les actions fortes que l'EPF continue de mener, encore aujourd'hui, pour promouvoir l'accès des jeunes filles aux formations scientifiques, sur tous les terrains en particulier en Afrique avec l'ouverture, la semaine dernière, d'une classe préparatoire scientifique qui accueille gratuitement des jeunes filles. Pourtant, dans nos économies développées, ce combat pour la mixité n'est pas tout à fait gagné alors son impact est avéré sur la performance des entreprises comme le montrent de nombreuses études ».

### **Un engagement reconnu en faveur de la formation innovante d'experts-comptables et d'ingénieurs**

Après une maîtrise de sciences économiques au cours de laquelle Jean-Michel Nicolle s'intéresse aux questions d'économie publique et de politiques économiques, il est diplômé de l'Institut d'Administration des Entreprises de Paris en 1977, obtient un DEA de gestion de l'Université Paris I en 1978 et s'engage dans une formation doctorale. En 1982, il obtient l'**agrégation d'Economie et Gestion** puis, trois années plus tard, il est lauréat du **diplôme d'expertise comptable**.

Jean-Michel Nicolle rejoint alors le CNAM (Institut national des techniques économiques et comptables) où Il prend la responsabilité du **DESCF** (Diplôme d'études supérieures comptables et financières) de l'Intec. En 1994, il est en charge du développement des nouvelles technologies éducatives et crée, au sein de l'Institut, la collection de produits pédagogiques « Intec Média ». Il est nommé directeur-adjoint en charge des études en 2002. Il accompagne notamment la réforme nationale des examens comptables, réforme destinée à se conformer aux normes internationales. Il s'implique activement à la coopération entre le CNAM et les deux grandes professions comptables françaises, en particulier à travers les relations internationales et la reconnaissance mutuelle des diplômes. Dans ce cadre, il participe à la création et à la formation de la profession comptable au Laos, à l'audit, sous l'égide de la Banque Mondiale, du système de formation professionnelle des auditeurs slovaques ou encore à la reconnaissance mutuelle des parcours et des diplômes comptable canadiens et français.

Il a publié des articles et ouvrages liés au contrôle de gestion dans les organisations publiques et privées et à l'expertise comptable, dont *L'expertise comptable* (2007), la *VAE et les diplômes comptables* (2008) ainsi que des DVD et CD informatifs et de conseil sur la création d'entreprise.

Membre de la Commission permanente de la CDEFI, membre du bureau de N+I, membre du bureau de l'UGEI et membre du Comité de pilotage du Concours Avenir, Jean-Michel Nicolle est chevalier dans l'ordre des Palmes académiques. L'EPF compte aujourd'hui 1 350 élèves ingénieurs (dont près de 40% de filles) qui peuvent désormais étudier à Sceaux, Troyes et Montpellier.

#### **Contact Presse:**

**Sandra Ammara** : 01 41 43 72 74 – [sammara@noirsurblanc.com](mailto:sammara@noirsurblanc.com)

**A propos de l'EPF** : [www.epf.fr](http://www.epf.fr)

**L'EPF est une grande école polytechnique formant des ingénieurs généralistes.** La diversité fonde son projet, au service de l'excellence : l'école a diplômé 8 700 ingénieurs dont 80% de femmes depuis 1925. Aujourd'hui, ses 1 350 élèves peuvent choisir leur **campus à Sceaux, Troyes ou Montpellier**. La formation généraliste s'ouvre sur **7 filières et 15 orientations** : Aéronautique, Eau, Energie, Environnement, E-Santé, Systèmes d'information, Urbanisme durable, Innovation, Entrepreneuriat... La polyvalence reconnue des ingénieurs EPF se construit aussi autour de projets, stages, expériences internationales (1 semestre au moins, 140 partenariats, 20% de doubles-diplômés) et d'activités associatives variées.

L'EPF est membre de la CGE (Conférence des Grandes Ecoles), de la CDEFI et de l'UGEI (Union des Grandes Ecoles Indépendantes). Ses 3 diplômes sont habilités par la CTI (Commission des Titres d'Ingénieurs).